

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 29

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184326>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Ta, ta, ta, on voit bien que monsieur va s'approcher des tribunaux ; il essaye déjà de déplacer les questions.

— Si vous le préférez, mon oncle, je vais dire que d'autres se marient parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.

— Ici, mon cher, je vais sous toutes réserves me rapprocher un peu de ton opinion, mais je ne puis te placer ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories, je veux te donner une femme pour te charmer après tes labeurs, et te la faire épouser en toute connaissance de cause.

— Une femme ? dit M<sup>e</sup> Delaval, pour avoir l'air de suivre la conversation de son oncle. C'est donc une veuve ?

— Non, mon ami, une jeune fille.

— Ah !

— Oui, une jeune fille. Il serait injuste de dire qu'elle est mal de taille, car il est même permis d'avancer qu'elle est anatomiquement bien faite ; elle n'est pas suffisamment belle pour attirer l'attention, ce qui est fort heureux ; enfin, au total et au bas mot, cinq cent mille francs de dot ! soit vingt-cinq mille livres de rente ! Que dis-tu de ce portrait ?

Gaston écarta les rideaux et regarda dans la rue.

— C'est cinq cent mille francs de trop, répondit-il en se retournant du côté de son oncle.

— Hein, qu'est-ce à dire ?

— C'est clair, puisque je n'ai pas, moi, cinq cent mille sous.

— Et ton talent ?

— Il est encore à prouver.

— Et ton oncle, ici présent, dont tu es l'unique héritier, le renierais-tu, misérable ?

Gaston partit d'un éclat de rire et fut embrasser M. Laverdan.

— Tiens, veux-tu que je te dise, reprit ce dernier, il y a sous ton refus quelque petite affection d'étudiant.

— Cela se pourrait bien. On a vu des choses plus extraordinaires.

— Parle-moi franchement, Gaston, serais-tu sous le charme de quelque Parisienne ?

— Comme vous le dites.

— Est-elle jeune ou en plein âge mûr ?

— Vingt ans.

— Sur ce point, rien à dire, et quelle fortune ?

— Celle que tous les jours lui rapportent ses dix doigts.

— Ah, peste ! une ouvrière ?

— Brodant comme une fée.

— Broder, c'est un agrément, ce n'est pas un métier.

— Pardon, on en vit. C'est donc un métier, ce qui n'empêche pas que l'on peut, comme agrément, donner à son esprit toutes les distractions possibles ; quant à la jeune personne qui nous occupe, elle a non seulement le mérite d'un savoir bien entendu, mais encore les attractions que donne l'éducation.

— Oh ! oh ! quel précepteur a donc pu la diriger de la sorte ?

— Sa mère !

— Sa mère, répeta l'oncle, est donc une femme distinguée ?

— Très distinguée. Une ouvrière aussi.

— Et son père ?

— Sur ce point, mes idées sont loin d'être nettes ; la pauvre femme ne s'est jamais exprimée qu'avec un visible embarras sur l'auteur des jours d'Henriette.

— Ah ! elle s'appelle Henriette, interrompit M. Laverdan, en poussant un soupir.

— Charmant prénom, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit l'oncle, charmant prénom.

— Vous avez vos raisons de le trouver tel, mon oncle Henri ?

— Continue.

— Tout ce que j'ai pu apprendre par quelques mots lancés au hasard sur le compte du père d'Henriette, c'est qu'il dut quitter la France pour des affaires importantes, avant même la naissance de son enfant. Depuis on n'a plus entendu parler de lui ; aussi la mère et la fille le regrettent-elles avec ce sentiment mélancolique que l'on accorde à ceux qui ne sont plus de ce bas-monde.

M. Laverdan prit un air très réfléchi, et sur son front passa comme un nuage de tristesse.

Profitant de cette suspension de confidences, le jeune avocat offrit à son oncle un cigare, en lui disant :

— Permettez-vous que j'achève ma toilette ?

— Achève, mon ami.

Gaston acrocha une petite glace à sa croisée et partagea ses regards entre le nœud de sa cravate et le pavé du haut de la rue.

(A suivre.)



Un jeune médecin arrivant de Paris, où il avait mené la vie à grandes guides et cultivé plus assidument le jeu, l'amour et le tabac que la science médicale, se présentait il y a quelques années devant le Conseil de santé, pour y subir des épreuves, dans le but d'exercer son art à Montreux.

Les examens pratiques arrivant, le candidat est conduit à l'hôpital cantonal, dans la division de médecine. Lorsqu'il fut placé en face du malade choisi pour la circonstance, un des experts lui dit :

« Veuillez questionner et examiner ce malade selon les règles de l'art, prendre vos notes, afin de rédiger ensuite un mémoire contenant l'histoire de la maladie, son diagnostic, son pronostic, son traitement, etc.

Cela dit, le jeune Hippocrate, relève sa chevelure, prend une pose élégante, tâte le pouls du malade et lui adresse diverses questions avec une telle assurance qu'on croirait avoir à faire à un homme qui a la science infuse.

Les examinateurs le suivent en silence dans ses questions et dans ses procédés, sans lui donner aucune direction.

« Quelle profession exercez-vous ? » demande-t-il au malade.

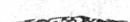
— Je suis musicien.

« Très bien, » ajoute le candidat en se tournant vers ses experts. Puis, parlant à ceux-ci : Nous avons devant nous, messieurs, un cas fréquent chez les artistes qui jouent les instruments à vent, surtout les instruments de cuivre. L'usage de ces derniers excite tout naturellement les musiciens à la boisson ; ils absorbent ainsi une quantité de liquide que d'autres individus ne supporteraient nullement ; aussi l'alcoolisme se rencontre-t-il fort souvent chez ces gens-là. »

Et adressant une dernière question au pauvre musicien : « Quel instrument jouez-vous ? » lui dit-il.

— La violoncelle, monsieur le docteur.

Les examinateurs, suffisamment édifiés, ne jugèrent pas nécessaire de pousser plus loin.



Pourquoi ne lavez-vous pas vos enfants, disait le pasteur de M<sup>\*\*\*</sup> à l'une de ses paroissiennes, ils sont toujours si sales.

« Monsieur le pasteur, répondit la brave femme, j'ai essayé de les laver tous les jours, mais au bout de deux ou trois heures, c'est comme si on n'avait rien fait, je trouve que c'est inutile de se donner cette peine.

L. MONNET.